

BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION (BDNI^{MC}) :

COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UN AVIS ANNULATION – EXEMPTION DES FRAIS ANNUELS?

Novembre 2010

COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UN AVIS ANNULATION – EXEMPTION DES FRAIS ANNUELS?

Quand présenter ce type de demande?

Exemption des frais annuels

Ce type de demande permet aux sociétés de mieux contrôler le paiement automatique des frais annuels à la fin de chaque année. Elle sert à garantir que les personnes physiques qui demandent la résiliation de leur inscription ou qui mettent fin à leur relation au 31 décembre ne se verront pas imposer de frais annuels pour l'année civile suivante.

Il est possible de soumettre une seule demande d'annulation – exemption des frais annuels pour plusieurs personnes physiques; la demande doit être présentée séparément dans chaque territoire. Ce type de demande peut être soumis tout au long de l'année, mais avant le prélèvement des frais annuels effectué le 31 décembre. Chaque année, les ACVM précisent l'heure à compter de laquelle le système ne sera plus disponible le 31 décembre, quel que soit le type de demande.

La demande ne nécessite pas d'approbation réglementaire et est acceptée automatiquement par le système. À la fermeture des bureaux le 31 décembre, le statut d'inscription des personnes physiques exemptées des frais annuels dans ce territoire est changé pour « Suspendu (dispense des frais de participation) ».

La présentation d'une telle demande ne permet pas à la société de respecter ses obligations de dépôt en vertu du Règlement 33-109. La société qui présente cette demande doit déposer l'une des demandes suivantes pour chaque personne physique exemptée des frais annuels dans les délais prévus par le Règlement 33-109.

- a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, *Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée* (si la personne physique cesse de travailler pour la société);
- b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, *Modification ou radiation de catégories de personnes physiques* (si la personne physique agissant pour le compte de la société demande la résiliation de son inscription dans un ou plusieurs territoires de compétence, mais la maintient dans au moins un territoire).

Annulation de l'exemption des frais annuels

Bien que la demande d'annulation – exemption des frais annuels permette aux sociétés d'exclure certaines personnes physiques du calcul des frais annuels, elle peut également servir à annuler une telle exclusion. Les sociétés devraient annuler l'exemption des frais annuels visant une personne physique lorsqu'elle découle d'une erreur ou s'il a été décidé

que l'inscription de cette personne serait maintenue après le 31 décembre. La demande d'annulation doit être présentée avant le calcul final des frais annuels effectué le 31 décembre. À la fermeture des bureaux le 31 décembre, le statut d'inscription des personnes physiques dont l'exemption a été annulée demeurera inchangé, malgré l'avis d'annulation initial.

Qui peut remplir la demande?

La demande peut être remplie par le représentant autorisé en chef ou le représentant autorisé d'une société inscrite dans plusieurs territoires de compétence.

Quelle est la marche à suivre?

 Dans la barre de navigation principale, cliquez sur l'onglet <u>Demande société</u> et sélectionnez ensuite Annulation - Exemption des frais annuels dans la liste des avis.

DEMANDE SOCIÉTÉ	DEMANDE PERSONNE PHY. RECHERCHE DOSSIERS ENVOIS AUX INFO SUR SOCIÉTÉ ADMIN.									
Avis	23789 - CORPORATION DE VALEURS MOBILIERES TEST									
	Cliquez sur une modification 33-109A3									
	Ouverture d'un établissement									
	Modification des renseignements au sujet d'un établissement									
	Fermeture d'un établissement									
	Modification du Superviseur d'un établissement ou Directeur de succursale									
	Modification de l'état d'un établissement									
	Frais annuel									
	Annulation - Exemption des frais annuels									
	DEMANDE SOCIÉTÉ I DEMANDE PERSONNE PHYSIQUE I RECHERCHE I DOSSIERS EN COURS									
	ENVOIS AUX ORG. DE RÉGL. INFO SUR SOCIÉTÉ OUTILS ADMIN.									

2. Le système affiche la liste des territoires de compétence où la société est actuellement inscrite. Cliquez sur la province ou le territoire où la société souhaite exempter des personnes physiques des frais annuels pour la prochaine année civile ou annuler des exemptions demandées précédemment pour certaines personnes physiques.

DEMANDE SOCIÉTÉ	DEMANDE PERSONNE PHY. RECHERCHE DOSSIERS ENVOIS AUX INFO SUR OUTILS EN COURS ORG. DE RÉGL, SOCIÉTÉ ADMIN.									
Avis	23789 - CORPORATION DE VALEURS MOBILIERES TEST									
	Annulation - Exemption des frais annuels									
	Provinces ou territoires									
	Cliquez sur un territoire de compétence pour déterminer les personnes physiques exemptées des frais annuels.									
	Provinces ou territoires									
	Alberta Celembio Britanziano									
	Manitoba									
	Nouveau-Brunswick									
	Terre-Neuve et Labrador									
	Nouvelle-Écosse									
	Territoires du Nord-Ouest									
	Nunavut									
	<u>Ontario</u> la du Drines Édevard									
	lie-du-Pfince-Edouard Québec									
	Saskatchewan									
	Yukon									

Remarque : Si une personne physique est inscrite dans plusieurs territoires de compétence, vous devez faire une demande pour chaque territoire où vous entendez l'exclure du calcul des frais annuels.

3. Le système présente un écran où vous devez inscrire le numéro de BDNI de la personne physique que la société souhaite exclure du calcul des frais annuels ou dont elle veut annuler l'exclusion. Entrez le numéro de BDNI et cliquez sur **Continuer**.

DEMANDE DEMAN SOCIÉTÉ PERSONN	NDE RECHERCHE DOSSIERS ENVOIS AUX INFO SUR OUTILS ADMIN.
Annulation - Exemption des frais annuels	23789 - CORPORATION DE VALEURS MOBILIERES TEST
Réaffecter demande	Annulation - Exemption des frais annuels
Remplir demande	Renseignements sur la personne physique
	Inscrivez le n° de BDNI. 1809051
	Continuer >> Restaurer
	<u>Demande société demande personne physique recherche dossiers en cours</u> <u>envois aux org. de régl. info sur société outils admin.</u>

4. Le système valide le numéro de BDNI que vous avez saisi, affiche le nom officiel de la personne physique correspondante agissant pour le compte de la société ainsi que ses catégories d'inscription dans le territoire sélectionné. Si ce n'est pas la bonne personne physique, cliquez sur **Annuler** au bas de l'écran afin d'effectuer une nouvelle recherche. Indiquez ensuite si vous souhaitez exclure la personne physique du calcul des frais annuels ou annuler l'exclusion demandée précédemment pour cette personne.

DEMANDE DEMA SOCIÉTÉ PERSON	ANDE INE PHY. RECHERCHE DOSSIERS ENVOIS AUX INFO SUR OUTILS ORG. DE RÉGL. SOCIÉTÉ ADMIN.								
Annulation - Exemption des frais annuels	23789 - CORPORATION DE VALEURS MOBILIERES TEST								
Réaffecter demande	Annulation - Exemption des frais annuels								
Remplir demande	Renseignements sur la personne physique - Québec								
	N° de BDNI 123441								
	Prénom · François								
	Catégories d'inscription Courtier en placement Représentant de courtier								
	Titres, options et comptes gérés Détail Représentant inscrit Titres								
	Action								
	Exclure personne physique Annuler - Exclure personne physique Ajouter autre Sauvegarder et continuer >> Annuler								

Pour ajouter des personnes physiques à la demande d'annulation – exemption des frais annuels pour ce territoire de compétence, cliquez sur **Ajouter autre** et entrez les renseignements sur les autres personnes. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur **Sauvegarder et continuer**.

5. Après confirmation d'au moins une personne physique visée par la demande, le système affiche une liste indiquant le numéro de BDNI, le prénom et le nom de famille de chaque personne physique visée et l'action demandée. Vous pouvez cliquer sur **Ajouter autre** pour ajouter d'autres personnes physiques ou sur **Continuer** pour remplir la demande.

DEMANDE SOCIÉTÉ PERSON	ANDE RECHERCHE DOSSIE	RS ENVOIS AUX INFO SUR IRS ORG. DE RÉGL. SOCIÉTÉ	OUTILS ADMIN.							
Annulation - Exemption des frais annuels	23789 - CORPORATION	DE VALEURS MOBILIERE	STEST							
Réaffecter demande	Annulation - Exemption des frais annuels - Québec									
Remplir demande	Commeire our le nore									
	Cliquez our un nom n	onne physique	imia -							
	Cliquez sur un nom p	our modifier les renseignements so	imis .							
	N° de BDNI	Nom de famille	Prénom	Action						
	123441	Bai	François	Exclu						
	144831	Simard	John	Annuler Exclusion						
	1809051	Lapointe	Ann	Exclu						
		Ajouter a	tre Continuer >>							
		/ gouler a								

6. Pour supprimer une personne physique de la liste, cliquez sur son nom de famille. L'écran affichera les renseignements relatifs à cette personne, comme à la quatrième étape; une case **Supprimer** paraîtra dans le coin supérieur droit.

DEMANDE SOCIÉTÉ PERSON	ANDE RECHERCHE DOSSI	ERS ENVOIS AUX INF URS ORG. DE RÉGL. SO	O SUR OUTILS CIÉTÉ ADMIN.		
Annulation - Exemption des frais annuels	- 23789 - CORPORATIO	N DE VALEURS MOBI			
Première page					
Réaffecter demande	Annulation - Exemption de	es frais annuels			
Remplir demande	Renseignements sur la	personne physique - Québ	ec	Supprir	mer
	N° de BDNI	1809051			
	Nom de famille :	Lapointe			
	Prénom :	Ann			
	Catégories d'inscriptio	n			
	Courtier en placeme	ent			
	Représentant de cour	tier			
	Titres, options et co	mptes gérés			
	Détail				
	Représentant inscrit				
	nues				
	Action				
	Exclure personne p	hysique			
	O Annuler - Exclure p	ersonne physique			
		Ajouter autre	Sauvegarder et continuer >	> Annuler	

Cochez cette case et cliquez sur **Sauvegarder et continuer**. Le nom de cette personne physique sera retiré de la demande.

DEMANDE SOCIÉTÉ PERSON	NDE NE PHY. RECHERCHE	DOSSIERS EN COURS	ENVOIS AUX ORG. DE RÉGL.	INFO SUR SOCIÉTÉ	OUTILS ADMIN.						
Annulation - Exemption des frais annuels	23789 - CORPOR	ATION DE	VALEURS M	OBILIERES	TEST						
Première page	Annulation Examption des frais annuals Québes										
Reaffecter demande	Amulation	emption des l		uebec							
	Sommaire sur la personne physique										
	Cliquez sur	un nom pour m	odifier les renseig	gnements sour	nis:						
	N° de BDN	11	Nom de far	nille	Prénom	Action					
	123441		Bai		François	Exclu					
	144831 Simard John Annuler Exclusion										
				Ajouter autr	Continue	>>					

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur **Continuer** au bas de la page ou sur **Remplir demande** dans le navigateur local. Le système vérifie si vous avez saisi tous les renseignements exigés et vous guide tout au long du processus.

7. **Remplir la demande**

a) Imprimer la demande

Avant d'envoyer votre demande aux organismes de réglementation, vous pouvez commander manuellement une impression page par page.

b) Vérification de la demande

Le système valide votre demande et s'assure qu'elle est complète dès que vous cliquez :

- sur **Remplir demande** dans le navigateur local;
- ou sur **Continuer** à la dernière page de la demande et lancez le processus **Remplir demande**.

Si votre demande est complète, le système affiche un message de confirmation indiquant que la demande est prête à être envoyée aux organismes de réglementation. Si elle est incomplète, le système affiche un message en rouge précisant les renseignements manquants.

c) Écran « Résumé des frais pour la demande »

Cette demande n'entraîne aucuns frais réglementaires. Le système affiche des frais de 0 \$ à payer à l'organisme de réglementation de chaque province et territoire où vous présentez la demande ainsi que sur le compte BDNI de votre société. De plus, aucuns frais d'usager de la BDNI ne sont exigés.

iébec			
Courtier en placement			
Courtier en placement			0,00 \$
Courtier en dérivés			
Courtier en dérivés			0,00 \$
litres, options et comptes gérés			0,00 \$
Répartition :			
Autorité des marchés financiers			0,00 \$
DCRCVM - Québec (Québec)			0,00 \$

Pour imprimer le résumé des frais, cliquez sur **Page à imprimer**, puis utilisez la fonction d'impression de votre navigateur Internet. Cliquez sur **Continuer** et ensuite sur **Accuser réception** pour accepter les frais indiqués.

d) Écran « Soumettre aux organismes de réglementation »

Le système affiche la liste des provinces et territoires où sera envoyée votre demande et des organismes de réglementation à qui elle sera adressée.

DEMANDE SOCIÉTÉ	DEMANDE PERSONNE PHY.	RECHERCHE	DOSSIERS EN COURS	ENVOIS AUX ORG. DE RÉGL.	INFO SUR SOCIÉTÉ	OUTILS ADMIN.					
23789 - CO	ORPORATIO	N DE VALEUI	RS MOBILI	ERES TEST							
Soumettre	Soumettre aux organismes de réglementation - 2010248758 - Annulation - Exemption des frais annuels										
Un de	mande d'avis de	cessation de rela	tion ou une de	mande de modific	cation ou résiliat	ion des catégo	pries d'inscription est requis pour chaque individu				
identi	fié à l'exclusion d	ans les 5 jours su	vants le 31 dé	cembre.							
	Province ou		Organisme	es de réglementa	tion ou d'auto	ł					
	Territoire Québec		réglementa OCRCVM -	ation. Québec (Québec)						
					/						
				-							
					Soumettre						

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur **Soumettre**. Le système transmet alors la demande et affiche le **Menu des tâches**. La demande ne nécessite pas d'approbation réglementaire et est acceptée automatiquement par le système.

Remarque : Après le 31 décembre, vous pouvez utiliser la fonction **Outils admin./Rapports** pour générer un rapport comportant la liste des personnes physiques ayant été exclues du processus de paiement des frais annuels et qui sont tenues de déposer le type de demande approprié dans les délais prévus par l'Annexe 33-109A1, *Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée*, ou par l'Annexe 33-109A2, *Modification ou radiation de catégories de personnes physiques*, du Règlement 33-109.

Pour obtenir des instructions plus détaillées, reportez-vous au module du **Manuel de l'usager** intitulé « Comment générer un rapport de suivi sur les cessations de relation ».